

**DÉCISION (PESC) 2017/2432 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ****du 13 décembre 2017****portant nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED opération SOPHIA) et abrogeant la décision (PESC) 2017/1534 (EUNAVFOR MED/3/2017)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2015/778 du Conseil du 18 mai 2015 relative à une opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED opération SOPHIA) <sup>(1)</sup>, et notamment son article 6,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 6, paragraphe 1, de la décision (PESC) 2015/778, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour EUNAVFOR MED opération SOPHIA (ci-après dénommé le «commandant de la force de l'Union européenne»).
- (2) Le 31 août 2017, le COPS a adopté la décision (PESC) 2017/1534 <sup>(2)</sup> portant nomination du vice-amiral (LH) Javier MORENO SUSANNA en tant que commandant de la force de l'Union européenne.
- (3) Le commandant de l'opération de l'Union européenne a recommandé de nommer le vice-amiral (LH) Alberto MAFFEIS afin de succéder au vice-amiral (LH) Javier MORENO SUSANNA en tant que nouveau commandant de la force de l'Union européenne à partir du 14 décembre 2017.
- (4) Le 6 décembre 2017, le Comité militaire de l'Union européenne a appuyé cette recommandation.
- (5) Une décision portant nomination du vice-amiral (LH) Alberto MAFFEIS devrait être prise et il y a, dès lors, lieu d'abroger la décision (PESC) 2017/1534.
- (6) Conformément à l'article 5 du protocole n° 22 sur la position du Danemark annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Danemark ne participe pas à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions et actions de l'Union qui ont des implications en matière de défense,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

Le vice-amiral (LH) Alberto MAFFEIS est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED opération SOPHIA) à compter du 14 décembre 2017.

*Article 2*

La décision (PESC) 2017/1534 est abrogée.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le 14 décembre 2017.

Fait à Bruxelles, le 13 décembre 2017.

*Par le Comité politique et de sécurité*

*Le président*

W. STEVENS

---

<sup>(1)</sup> JO L 122 du 19.5.2015, p. 31.

<sup>(2)</sup> Décision (PESC) 2017/1534 du Comité politique et de sécurité du 31 août 2017 portant nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED opération SOPHIA) et abrogeant la décision (PESC) 2017/681 (EUNAVFOR MED/2/2017) (JO L 233 du 9.9.2017, p. 4).